

Documentation sur La Borie Blanque

Albert Carrière

La Borie Blanque. Le nom de ce domaine était Arviala. Le 4 mars 1539 Jean de Thubières en rend hommage au roi. En 1575, ce domaine est affermé 65 livres plus 30 setiers froment, 6 setiers seigle, 17 setiers avoine, 16 setiers 1/2 de palmoule etc... 6 polles, 6 chapons soufisans chacun an a quaramantrant, 200 œufs, 8 vingts livres fromage de Roquefort. Jean de Verfueilh l'arrente à Pierre Tarel. Le baron de Verfueilh vend la Borie Blanque à Gayraud du mas Roucous (2 août 1627) moyennant 8 000 livres.

Messire de Galatrave donne ce domaine à son petit neveu Messire Léon de Morlhon se réservant toutefois une pension de 1 000 livres par an, 100 quintaux de paille, 100 charretées de gros bois porté au présent château dont il conserve la jouissance sa vie durant. Ce château possédait une chapelle dont sieur André Etienne autorise de Morlhon, le futur archevêque d'Auch, à prendre possession le 9 octobre 1772 alors qu'il n'était que diacre de Villefranche-de-Panat. Elle était construite dans un membre supérieur du château. Sa dotation était de 62 livres.

Une enquête manuscrite (archives de la société des lettres) porte que la Borie Blanque a un château bâti vers 1750 par M. de Galatrave. Ce bâtiment rectangulaire est assez vaste et régulier avec deux tours carrées à l'extrémité ouest faisant corps avec le reste du bâtiment et une tour ronde en saillie entre les deux de forme circulaire. Ces trois tours ont des meurtrières sous la toiture qui n'est pas plus élevée que celle du château.

Le dit-on du pays veut que les patriotes de Saint-Affrique soient venus pendant la terreur proposer l'alternative à M. Affre alors propriétaire, d'abaisser les tours ou de se laisser abattre la tête. Il paraît qu'il opta pour la première partie.

Ce domaine avait plus de 1 000 seterées et son allivrement était de 32 livres. Il s'affermaient 1460 livres et payait 615 livres de charges. Maur Léon de Morlhon ne peut obtenir un dégrèvement. (27 septembre 1790).

Jean Delmas

– *Borie Blanque (La)*, jadis Alt et Bas-Vialar : domaine noble, appartenant aux Tubières (XVI^e s.), puis aux Gayraud, aux Galatrave (1700), aux Soulages et aux Morlhon-Laumière. Acheté en 1792 par J.-L. Affre.

Photo ancienne

